



## L'observatoire au 01/10/14

L'ensemble des acteurs de la société ont réaffirmé le besoin de disposer d'informations synthétiques et fiables sur l'état de la biodiversité. La **loi n° 2009-967 du 3 août 2009** de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement l'a inscrit dans son **article 25**<sup>1</sup>.

Initiée fin 2009, la réflexion a abouti au **lancement officiel de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) le 14 janvier 2011**, lors de son premier comité national.

L'ONB est l'outil de suivi des effets de la société sur la biodiversité et sur les interfaces entre la biodiversité et la société tels que présentés dans la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). À ce titre, il est chargé de proposer des indicateurs et de les mettre à disposition de tous. Il a proposé une première liste d'indicateurs pour la SNB en mai 2011. **En éclairage de huit grandes questions de société**, un jeu « SNB-Synthèse », un jeu « SNB-Spécificités outre-mer », ainsi qu'un jeu « SNB-Nature » ont été publiés le 22 mai 2012 sur un site ouvert à cette occasion<sup>2</sup>. Un porte-folio<sup>3</sup> a été édité et remis aux participants de la table ronde « Biodiversité » lors de la conférence environnementale les 14 et 15 septembre 2012. **Ces trois jeux d'indicateurs sont actualisés et complétés et publiés chaque 22 mai, Journée internationale de la diversité biologique.**

La nouvelle **stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020**, publiée sous timbre Premier Ministre, prévoit (p 43) que « *L'observatoire national de la biodiversité (ONB), créé en application de l'article 25 de la loi Grenelle 1 est, entre autres missions, responsable du suivi des effets de la SNB sur la biodiversité et sur les interfaces entre la biodiversité et la société. Pour cela, l'ONB : traduit les orientations stratégiques et les objectifs de la SNB en questions pour lesquelles des indicateurs peuvent être imaginés ; élabore un jeu d'indicateurs pour le suivi des effets de la SNB dans son ensemble, ainsi que des jeux d'indicateurs spécifiques à des niveaux plus fins de suivi lorsque les enjeux nationaux, européens et internationaux le demandent ; renseigne ces indicateurs et les met à disposition des décideurs publics et privés, et des citoyens. L'ONB propose des indicateurs adaptés aux différents publics intéressés, aux différentes échelles pertinentes et sur l'ensemble des orientations stratégiques et des objectifs de la SNB. Il donne ainsi des repères fiables permettant un pilotage efficace des politiques (décideurs et gestionnaires) et un débat démocratique large et constructif (citoyens), en mettant ces informations à disposition de tous.* »

Il assure en particulier la publication des indicateurs de suivi des effets de la SNB et contribue à renseigner pour la France les indicateurs liés (i) à la stratégie européenne pour la biodiversité, (ii) à l'engagement international sur les ressources phytogénétiques de la FAO et (iii) à la Convention sur la diversité biologique (CDB).

L'ONB participe aux travaux sur les **indicateurs de développement durable** de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2014-2020 (SNTEDD) qui prendra la suite de la stratégie nationale de développement durable (SNDD). L'adoption par le Gouvernement est prévu en 2014.

1 « L'État se fixe comme objectifs (...) la mise en place d'un observatoire national de la biodiversité mettant à la disposition du public une information actualisée (...) ».

2 <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/>

3 [http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/sites/default/files/fichiers/questions/ONB\\_Porte-folio\\_Ind-SNB.zip](http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/sites/default/files/fichiers/questions/ONB_Porte-folio_Ind-SNB.zip)

## 1. Les objectifs de l'ONB

Afin de caractériser l'état de la biodiversité et son évolution, la société a besoin de repères fiables permettant un pilotage efficace des politiques (décideurs et gestionnaires) et un débat démocratique large et constructif (citoyens). Pour cela, des jeux d'indicateurs contribuent à **éclairer le débat en amont des décisions** d'une part et **suivre leurs effets en aval** d'autre part.

L'ONB doit, entre autres produits d'information, proposer des indicateurs – nouveaux ou existants – adaptés aux différents publics intéressés, aux différentes échelles pertinentes et sur l'ensemble des enjeux retenus dans la SNB. Il doit contribuer à l'appropriation par l'ensemble de la société des enjeux liés à la biodiversité. Il a donc pour missions de :

- bien comprendre les **enjeux** et les traduire en **questions** ;
- élaborer des **jeux d'indicateurs** qui apportent des éléments de réponse à ces questions ;
- les renseigner (avec **rétro-action** sur la structuration et la production des données) ;
- les mettre à **disposition** – sous une forme adaptée – de tous, décideurs et gestionnaires, publics et privés, citoyens.

Il assure la production d'indicateurs de **suivi des effets** des politiques et des comportements sur la biodiversité, qu'il porte à la connaissance des acteurs en charge de l'évaluation, du rapportage, de l'expertise, de la communication et de la recherche. Il n'assure pas lui-même ces différentes fonctions. Il organise le choix, la construction et le mode de calcul des indicateurs en veillant à la transparence de ce travail.

À ces fins, il s'appuie sur les systèmes d'information existants : sur le **système d'information sur la nature et les paysages (SINP)** pour recueillir les données provenant des différents producteurs rassemblés en son sein, sur d'autres systèmes pour des données relatives à l'environnement physique et aux activités de la société.

## 2. Le fonctionnement de l'ONB

L'ONB est conçu avant tout comme un appui au **travail en réseau des acteurs** agissant dans le domaine de la conception et de la production d'indicateurs sur la biodiversité et ses interfaces avec la société. Autour du Président de son comité national, une **équipe projet** anime et coordonne l'observatoire. Pilotée par la direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) du ministère en charge de l'écologie, elle s'appuie sur les organismes responsables des différentes informations nécessaires à la production des indicateurs, et sur le SOeS<sup>4</sup>, service statistique du ministère, responsable du renseignement, de la validation statistique et de la publication des indicateurs de l'ONB. Son organisation et son activité sont présentées sur le **site Internet NatureFrance.fr**<sup>5</sup> ouvert en mai 2011, dont le GIP ATEN<sup>6</sup> assure le développement. **Le site a été actualisé et enrichi en septembre 2013**. Ce site commun au SINP et à l'ONB est composé d'un extranet collaboratif à accès restreint et d'un espace public documenté sur l'ONB et les travaux de référence sur les indicateurs. **Le site de publication des indicateurs [Indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr](http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr)**<sup>7</sup> a été ouvert le 22 mai 2012 et **enrichi le 22 mai 2013**. Il présente également depuis 2014 les travaux thématiques « Biodiversité & milieux humides » et « Biodiversité & forêt ».

### 2.1. Les instances

Le **comité national** est l'instance décisionnelle de l'ONB, composée de six collègues représentant l'administration, les élus, les organisations professionnelles, les syndicats de salariés, la société civile, les personnalités qualifiées. Présidé par M. Denis CLEMENT, membre permanent du CGEDD<sup>8</sup>, le comité national définit les **orientations stratégiques de l'activité de l'observatoire** et ses priorités de travail, notamment en lien avec la SNB et valide *in fine* les travaux de l'observatoire. Il se réunit deux à trois fois par an. La réunion n° 9 s'est tenue le 9 avril 2014. La réunion n° 10 devrait se tenir en décembre 2014.

La **coordination scientifique et technique (CST)** est une instance commune à l'ONB et au SINP. Elle pilote, coordonne et valide l'ensemble des productions scientifiques et techniques de l'ONB, avant de les soumettre au comité national. Composée d'une cinquantaine de membres représentatifs des différents champs de la biodiversité et de ses interactions avec la société, elle est animée par le service du patrimoine naturel du **Muséum national d'histoire naturelle (MNHN-SPN)**. Elle se réunit deux à trois fois par an. Elle s'est réunie dernièrement le 31 mars 2014. La prochaine réunion est prévue le 12 décembre 2014.

4 Service de l'observation et des statistiques

5 <http://www.naturefrance.fr/>

6 Groupement d'intérêt public « Atelier technique des espaces naturels »

7 <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/>

8 Conseil général de l'environnement et du développement durable

## 2.2. Les actions

Les productions de l'ONB – méthodologies, outils et publications – sont élaborées dans des **groupes de travail (GT)** identifiés à partir d'un objet précis, définis par un mandat (comprenant un livrable), un pilote (organisme partenaire) et un calendrier de travail. La CST, interrogée par saisines écrites, oriente et valide les travaux réalisés. Ces groupes peuvent être communs à l'ONB et au SINP ou dédiés à l'un ou l'autre. Ils sont ouverts aux membres du comité national et aux partenaires de l'ONB qui sont invités à s'y impliquer.

Sont déjà installés :

- **Formation-accompagnement** (action commune avec le SINP, animation DEB – ATEN)
- **Communication-publication** [dont gestion des sites Internet] (idem – animation DEB – ATEN)
- **Statut juridique des données** (idem – animation DEB)
- **Indicateurs de la SNB 2011-2020** (animation SOeS)
- **I-BD<sup>9</sup>, Indicateurs de BioDiversité en Base de Données et qualification scientifique des indicateurs** (animation FRB<sup>9</sup>)
- **Portrait de la biodiversité communale** (animation DEB – CEREMA<sup>10</sup>)
- **Réseau des observatoires de la biodiversité** (animation DEB – CEREMA)

Est prévue en 2014-2015 :

- **Indicateurs à l'international**

**Sont envisagées :** Gouvernance de l'élaboration des indicateurs (animation DEB), Architecture informatique de l'ONB.

Lorsque le besoin s'en fait sentir, sur des thématiques identifiées par le comité national, la coordination scientifique et technique ou l'équipe-projet, les acteurs concernés par chacun de ces sujets sont réunis dans des **réunions thématiques (RT)**, où sont traitées les contributions aux différentes actions de l'ONB liées à ces thématiques, en priorité la réflexion sur les indicateurs. Des **jeux thématiques** sont produits progressivement sur ces sujets. Se sont déjà réunies ou sont en cours de réflexion à ce stade les RT « Biodiversité &... » :

- **agriculture** (animation DEB) + Réunion restreinte « Génétique agricole et forestière » (animation FRB)
- **changement climatique** (animation DEB-SOeS-DGEC<sup>11</sup> & Météofrance, en lien avec l'ONERC<sup>12</sup>)
- **éducation** (animation initiale UICN-France<sup>13</sup>, dans le cadre de sa commission « Éducation & Communication »)
- **économie** (animation CGDD<sup>14</sup>)
- **forêt** (co-pilotage DEB / Ministère en charge de l'agriculture, animation GIP ECOFOR<sup>15</sup>, ONF<sup>16</sup>, IGN<sup>17</sup> et IRSTEA<sup>18</sup>)
- **milieux marins** (animation DEB)
- **nature** (animation MNHN<sup>19</sup>)
- **outre-mer** (animation DEB, visioconférences avec les DOM et COM, en lien avec l'initiative IFREBIOM<sup>20</sup>)
- **sols** (animation ADEME<sup>21</sup>, en lien avec le programme « Bio-indicateurs qualité des sols »)
- **milieux humides** (animation DEB, continuité des travaux de l'ex-observatoire national des zones humides – ONZH)
- **eaux douces** (en cours de réflexion, en lien avec le groupe « Nouveaux indicateurs piscicoles »)
- **zonages de protection de la biodiversité** (en cours de réflexion, en lien notamment avec les travaux de la SCAP<sup>22</sup>)

## 3. Le calendrier général

14 janvier 2011	réunion n° 1 du comité national de l'ONB – validation de l'organisation des travaux
21 mars 2011	réunion n° 1 de la coordination scientifique et technique du SINP et de l'ONB – installation
19 mai 2011	publication d'une première liste d'indicateurs proposés pour la SNB 2011-2020
22 mai 2012	publication du jeu des indicateurs de la SNB 2011-2020. Ouverture du site Internet
22 mai 2013	2 <sup>ème</sup> publication du jeu actualisé et renforcé des indicateurs de la SNB 2011-2020
2 février 2014	publication (partielle) du jeu d'indicateurs thématiques « Biodiversité & milieux humides »
<b>22 mai 2014</b>	<b>3<sup>ème</sup> publication du jeu actualisé et renforcé des indicateurs de la SNB 2011-2020</b>

9 Fondation pour la recherche sur la biodiversité

10 Centre de prestations et d'ingénierie informatiques du Ministère en charge de l'écologie

11 Direction générale de l'énergie et du climat

12 Observatoire national des effets du réchauffement climatique

13 Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature

14 Commissariat général au développement durable

15 Groupement d'intérêt public « Écosystèmes forestiers »

16 Office national des forêts

17 Institut national de l'information géographique et forestière

18 Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

19 Muséum national d'histoire naturelle

20 Initiative française pour la conservation et la gestion de la biodiversité outre-mer

21 Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

22 Stratégie de création des aires protégées terrestres métropolitaines

## 4. Le programme prévisionnel de travail 2014-2015

Au-delà de la poursuite de la structuration de l'ONB, du développement des outils et des relations avec les partenaires, les travaux prioritaires suivants ont été identifiés pour 2014-2015.

### 4.1. GT « Indicateurs SNB »

Publication progressive des travaux thématiques (« Milieux humides » et « Forêt » notamment, « Génétique agricole & forestière »...). Présentation à la réunion n° 9 du comité national en avril 2014 pour validation et **publication complétée et actualisée en mai 2014 du jeu « SNB-Synthèse », du jeu « SNB-Nature » et du jeu « SNB-Spécificités outre-mer »**. Développement de nouveaux indicateurs sur les sujets dits « orphelins » de la SNB. Poursuite des travaux sur les jeux thématiques, en lien avec les réflexions des RT existantes et futures « eaux douces » et « zonages de protection ». Correspondances des indicateurs de l'ONB avec les niveaux européen et international. **Mobilisation des indicateurs de l'ONB dans le 5<sup>ème</sup> rapport de la France à la Convention sur la diversité biologique (CDB).**

### 4.3. GT « Gouvernance de l'élaboration des indicateurs »

La réflexion sur les méthodes de construction des jeux d'indicateurs (gouvernance, transparence, fiabilité...) sera menée par un groupe de travail (retardé) essentiellement constitué de spécialistes des questions de gouvernance, de jeux d'acteurs, de sociologie... Le principe en a été validé en comité national à l'automne 2012.

### 4.4. GT « Réseau des observatoires de la biodiversité »

Le GT s'est réuni le 15 octobre 2013. **L'annuaire détaillé en ligne des observatoires a été mis en ligne en janvier 2014.** En plus de l'appui à l'installation des observatoires territoriaux, sont prévus en 2014-2015 une analyse des indicateurs de l'ONB à territorialiser, un travail de réflexion sur la question des articulations d'échelle et un **troisième séminaire national des observatoires les 21 & 22 octobre 2014 organisé à Rochefort par l'ORE Poitou-Charentes.**

### 4.5. GT « Portrait de la biodiversité communale »

Le Portrait est une synthèse des connaissances publiques, disponibles et mobilisables au niveau national, produite en routine informatique, concernant la biodiversité de la commune et les activités de la société en lien avec celle-ci. Expérimenté initialement dans le cadre du projet « Atlas de la biodiversité dans les communes (ABC) », le Portrait est disponible depuis fin 2013 **en prototype**. Il pourra constituer à terme le volet communal de l'ONB. La démarche d'**industrialisation** de l'outil débutera en 2014, parallèlement à la **maturation du contenu** et la **poursuite de la publication expérimentale**. Une version sera produite pour les communes ABC en mars 2015.

Le Portrait a été retenu dans la feuille de route de la conférence environnementale (Mesure 9 *pro parte*).

### 4.6. GT « I-BD<sup>2</sup>, Indicateurs de BioDiversité en Base de Données et qualification scientifique des indicateurs »

L'ONB a confié à la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) la conception du dispositif d'expertise scientifique et de bancarisation des indicateurs de biodiversité. L'accès à la base de données simplifiée (sans l'analyse approfondie) a été ouvert en mai 2012<sup>23</sup>. **La base de données renseignée est disponible depuis mai 2013** avec les 27 premiers indicateurs de l'ONB qualifiés scientifiquement. **Les analyses sont disponibles en ligne** sur chaque fiche indicateur traitée. **Le rapport final est en ligne depuis avril 2014.** Des publications scientifiques de valorisation méthodologique sont prévues dans le programme de travail 2014-2015, ainsi que de nouveaux travaux d'analyse.

### 4.7. GT « Communication-publication »

Ce groupe assure la maintenance, l'animation et l'évolution des sites internet. **L'annuaire des dispositifs de sciences participatives sur la biodiversité a été mis en ligne sur Naturefrance en 2014**, en partenariat avec le **collectif national des sciences participatives en biodiversité**. Par ailleurs, l'ONB accompagnerait par une valorisation de ses indicateurs les débats autour de la loi Biodiversité en cours de préparation. Une brochure sur « Agriculture et milieux humides » a été produite à l'initiative des membres de la réunion thématique « Biodiversité & milieux humides ». Fin 2014 verra aussi l'installation d'un « Comité éditorial et des utilisateurs » (participation des acteurs aux lignes éditoriales, plan de communication...).

## 5. Votre contact au ministère du développement durable

Pour toute information, vous êtes invité à contacter Luc MAUCHAMP, chef de projet « ONB » :

Courriel : [luc.mauchamp@developpement-durable.gouv.fr](mailto:luc.mauchamp@developpement-durable.gouv.fr) – Téléphone : 01 40 81 13 61 – Télécopie : 01 40 81 37 76

Pour en savoir plus sur l'observatoire national de la biodiversité : <http://www.naturefrance.fr/>

Pour en savoir plus sur les indicateurs de l'ONB : <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/>

<sup>23</sup> <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/>